

Nouméa, le 10 juillet 2023

CS n°CC244/AQ/2023

**Destinataires** : Prestataires freelance et agences de communication

**Objet** : Prestation de chargé de communication

## CAHIER DES CHARGES EN VUE D'UNE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE PRESTATION DE CHARGE DE COMMUNICATION POUR LES ANNEES 2024 ET 2025

### I/ Présentation

L'Aquarium des Lagons accueille jusqu'à 100 000 visiteurs par an. La communication revêt une importance particulière pour faire connaître les produits et les événements proposés par l'aquarium, et entretenir un lien étroit avec une communauté active (bénévoles, partenaires, visiteurs). Au-delà de son activité régulière (visites), l'aquarium organise une vingtaine d'événements par an, plus ou moins ambitieux, nécessitant une communication spécifique et plus soutenue.

La communication est une activité externalisée, confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'une prestation annuelle forfaitaire donnant lieu à une facturation mensualisée. Réactif et proche des personnels permanents de l'aquarium, ce prestataire dispose d'un libre accès au site et à certaines ressources, en particulier le site internet ou les pages des réseaux sociaux qu'il actualise et anime. Le chargé de communication est le relai privilégié des professionnels de l'image, de la communication et de la vente (agences créatives, médias, diffuseurs, influenceurs, régies publicitaires, journalistes, plateforme de vente, etc...). Garant des intérêts de l'aquarium en matière d'image et de communication, il conserve une nécessaire indépendance avec les agences de communication et les médias.

### II/ Prestation demandée

Il est demandé une prestation principale annuelle mensualisée de chargé de communication (12 mois), qui inclura *a minima* :

#### 1/ Gestion de la communication et du marketing

- Contribution à la stratégie de communication de l'aquarium ;
- Proposition de média-planning pour l'activité régulière et les événements organisés par l'aquarium ;

- Suivi de la relation avec les prestataires de communication (création, diffusion, etc...);
- Relation avec les médias, organisation des conférences ou points de presse ;
- Rédaction de documents divers liés à la stratégie de communication de l'aquarium : enrichissement charte graphique existante, documents de présentation, communiqués de presse, dossiers de presse, dossiers de sponsoring, spots radios, etc. ;
- Prise de photos, courts reportages et création de visuels simples (montage) pour les besoins des supports de communication (notamment réseaux sociaux et vente en ligne) ;
- Proposition et suivi des projets de communication ;
- Participation aux réunions avec les services de l'aquarium (max 2 par mois).

## 2/ Community manager/ webmaster

- Mise à jour régulière du site internet et de la billetterie en ligne ;
- Animation, régulation, administration (suivi quotidien) des rubriques ou pages des réseaux sociaux de l'aquarium (Trip Advisor, Instagram, Facebook, etc.) ;
- Réponse aux questions et commentaires ;
- Rédaction et publication d'au moins 3 « post » par semaine ;
- Analyse des statistiques d'audience et définition des publics cibles.

La prestation annuelle mensualisée ne comprend pas les prestations complexes suivantes :

- Les travaux de création complexe (visuels évènements, flyers promotionnels, etc...);
- Les travaux de création et de montage du rapport d'activité annuel ;
- Les reportages ou vidéos complexes nécessitant la mobilisation d'intervenants professionnels) ;
- Les travaux d'impression ou de fabrication.

Ces prestations complexes feront l'objet de devis complémentaires en cours d'année, seule la prestation principale fera l'objet d'un engagement financier annuel.

### **III/ Présentation de l'offre**

Votre proposition comprendra :

- Un devis TTC comprenant : la prestation forfaitaire annualisée et le montant mensuel correspondant, un bordereau des tarifs horaires et une estimation moyenne de la durée de travail (ou des quantités pour l'impression) pour les prestations complexes (création de visuels, vidéos, montage du rapport d'activités 30 pages max, flyer de promotion 10X21) ;
- Une présentation détaillée de l'offre permettant de vérifier son adéquation avec la demande ;
- Vos références, RIDET, RIB et tout document permettant de les apprécier ;
- Le présent avis de consultation signé et daté.

### **IV/ Critères d'analyse des offres**

Les offres présentées seront analysées sur la base des critères suivants :

- Prix (40%)

- Note technique ou qualité de la présentation de l'offre (30%)
- Adéquation à la demande (20%)
- Expérience et références (10%)

**V/ Echéance du rendu des offres :**

Votre devis et tous les documents nécessaires à l'analyse de votre offre doivent être transmis **au plus tard le vendredi 04 août 2023 à 15h00**, délai de rigueur par mail à l'adresse suivante :

[secretaire@aquarium.nc](mailto:secretaire@aquarium.nc)

Cette même adresse est utilisable pour toute question.

La personne référente pour cette commande est M. Eric BACKES, directeur.

Toute offre jugée incomplète sera écartée.

Les offres présentées ne seront pas rémunérées et l'aquarium se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation. Les offres présentées par les soumissionnaires sont valables 120 jours après la date de fin de la consultation.

Les fournisseurs et prestataires intéressés sont informés qu'en sa qualité d'établissement public, l'aquarium est tenu de régler ses fournisseurs ou prestataires après le « service fait ».

**Le directeur**

**Eric BACKES**

**A Nouméa le,**

**Le soumissionnaire**